

**ASSEMBLÉE NATIONALE**30 août 2006

---

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENTS**

N° 32178 à 32199

présentés par  
M. Daniel Paul  
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 2 et 3 de cet article

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi ouvrant la privatisation de GDF alors que d'autres voies sont possibles pour construire un pôle en matière d'énergie. Mais aussi de mettre un terme à l'ouverture du marché en matière de fournisseur d'électricité.

Par ailleurs, il n'y a aucune obligation à avoir comme préalable l'ouverture du marché ni la privatisation pour garantir de la tarification sociale en matière de fourniture d'énergie.

---

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 32178 de M. Daniel Paul  
Adt n° 32179 de M. Asensi  
Adt n° 32180 de M. Biessy  
Adt n° 32181 de M. Bocquet  
Adt n° 32182 de M. Braouezec  
Adt n° 32183 de M. Brard  
Adt n° 32184 de M. Brunhes  
Adt n° 32185 de Mme Buffet  
Adt n° 32186 de M. Chassaigne  
Adt n° 32187 de M. Desallangre  
Adt n° 32188 de M. Dutoit  
Adt n° 32189 de Mme Fraysse  
Adt n° 32190 de M. Gérin  
Adt n° 32191 de M. Goldberg  
Adt n° 32192 de M. Gremetz  
Adt n° 32193 de M. Hage  
Adt n° 32194 de Mme Jacquaint  
Adt n° 32195 de Mme Jambu  
Adt n° 32196 de M. Lefort  
Adt n° 32197 de M. Liberti  
Adt n° 32198 de M. Sandrier  
Adt n° 32199 de M. Vaxès